

# **ADMINISTRATION COMMUNALE**

## **DE SERAING**

### **Appel aux candidatures en vue de la constitution d'une réserve de recrutement de technicien(ne)s (D2).**

La Ville de Seraing est sur le point de se constituer une réserve de recrutement de technicien(ne)s. Pour en faire partie, il vous faudra passer un examen et répondre également à quelques conditions.

Si vous êtes intéressé(e), vous devrez introduire votre candidature pour le **vendredi 24 novembre 2023** prochain au plus tard.

**Les candidats ayant déposé un dossier de candidature complet lors du premier appel, sont dispensés de représenter leur candidature.**

#### **1) CONDITIONS GENERALES :**

- être de conduite irréprochable ;
- jouir de ses droits civils et politiques ;

#### **2) CONDITIONS PARTICULIERES :**

- être en possession :
  - soit d'un diplôme ou au moins égal à celui qui est décerné à l'issue de la 4ème année de l'enseignement secondaire (2ème degré – CESDD),
  - soit d'un titre de compétence de base délivré par le Consortium de Validation des compétences et correspondant au niveau du diplôme du 2ème degré et en lien avec l'emploi considéré,
  - soit d'un titre de formation certifié et délivré par un organisme agréé par le Gouvernement wallon ;
- réussir un examen

#### **3) CANDIDATURE :**

Les candidatures, accompagnées des documents requis, devront être transmises par e-mail pour **le vendredi 24 novembre 2023**, à l'adresse [rh@seraing.be](mailto:rh@seraing.be).

Il vous est demandé de joindre :

- un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- un CV ;
- **copie des titres, diplômes, certificats requis.**

• **Toute candidature ou autre pièce qui arrivera après ce délai sera rejetée.**

- **AUCUN ACCUSE DE RECEPTION émanant de nos services ne sera envoyé.**
- **Il ne sera envoyé AUCUN RAPPEL**
- **Les candidat(e)s doivent donc remettre leur dossier COMPLET de candidature pour le vendredi 24 novembre 2023 au plus tard.**

Seules les candidatures expédiées dans le délai imposé et complétées des documents requis seront acceptées.

Pour tous renseignements complémentaires:

Service du personnel de la Ville de SERAING, téléphone : **04/330.83.36.**